

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le mardi 16 juin 2026
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : Mme Anouk Hutmacher
Scrutateurs : Mme Maude Chollet
Mme Sylviane Rey
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

La Présidente, Mme Anouk Hutmacher, ouvre la dernière séance du Conseil Communal de la législature à 19h30 et souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, aux membres de la Municipalité, au personnel communal ainsi qu'aux représentants de la presse et au public. Elle indique que l'ordre du jour sera suivi tel qu'annoncé.

« Pour plusieurs d'entre vous, ce conseil sera non seulement le dernier de la législature, mais également le dernier tout court, quoique... avec le jeu des viennent ensuite, il y a des chances que certains reviennent finalement.

Nous prendrons en fin de séance un moment pour marquer cette étape de la vie de chacune et de chacun.

Ce moment sera suivi d'un apéro amélioré qui sera servi à l'extérieur ».

La Présidente donne lecture de l'ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal du 4 mai 2026
3. Communication du bureau
4. Communication de la Municipalité
5. Préavis municipal no 09/2026
Rapport de gestion 2025
6. Préavis municipal no 10/2026
Demande pour l'ajustement du Bilan pour le passage au MCH2
7. Préavis municipal no 11/2026
Comptes 2025
8. Préavis municipal no 12/2026
Demande de crédit d'investissement pour des travaux de transformation et de réfection des locaux et des aménagements extérieurs de la garderie Liloane à Oron-la-Ville
9. Réponse au postulat de M. Ernst
Edification de vélostations dans les gares de la commune d'Oron
10. Divers et propositions individuelles

Appel

- 52 Conseillers sont présents sur 65. Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre formellement la séance.

PV du 4 mai 2026

- **La Présidente du Conseil** demande s'il y a des corrections/modifications du procès-verbal.
- **Mme Béatrice Reichhart** p.10, il y a une erreur d'intitulé dans le résultat du préavis : il est indiqué préavis 05/2026 au lieu de 08/2026.
- **M. Florian Meyer**, haut de la page 7, informe qu'il s'agit de AW Partenaire au lieu de AW Ingénieur.
- **M. Frédéric Chenevard** indique qu'il n'y a pas la mention d'audit annoncé par la Présidente du Conseil sur le rapport de gestion intermédiaire. Il précise bien que la COGEST ne voulait nuire à personne.
- **La Présidente du Conseil** informe que le PV sera archivé tel quel avec remerciement à son auteure.

Communication du bureau

- **La Présidente du Conseil** donne lecture du texte suivant :
- **Votations du 14 juin 2026** : Le bureau s'est réuni au complet pour procéder au dépouillement des scrutins fédéraux et cantonaux. Nous avons commencé le dépouillement à 9h et avons pu transmettre les résultats à la Chancellerie avant midi. Je tiens à remercier tous les membres du bureau pour le bon déroulement de ce scrutin, ainsi que de tous les précédents. Dans un esprit de solidarité et de respect mutuel, en lien avec les compétences et les possibilités de chacune et chacun des membres du bureau, nous avons travaillé très efficacement et agréablement. Merci mille fois.

Communication de la Municipalité

- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, souhaite la bienvenue à tous et fait part des communications suivantes :
 - Répartition des dicastères pour la législature 2026-2031
 - Assermentation des autorités, jeudi 18 juin 2026 à 18h à Palézieux-Village
 - Sortie de fin de législature, vendredi 19 juin 2026 à 17h
 - Vente du garage à Essertes
- **M. Romain Richard, Municipal**, informe de ce qui suit :
 - Chauffage à distance Oron-la-Ville : développement du projet interrompu

- Inauguration du local de la Concorde pour les activités des +60 le 20 juin 2026 - 11h30
- Défi Cyclomania : Septembre 2026
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, informe de ce qui suit :
 - Prix des travaux en augmentation
 - Etat de la situation sur la traversée d'Oron

Préavis municipal no 09/2026
Rapport de gestion 2025

- **La Présidente du Conseil** passe la parole au Président de la commission de gestion.
- **M. Frédéric Chenevard**, Président de la commission de gestion, donne lecture complète du rapport de sa commission.
- **La Présidente du Conseil** remercie la commission pour le travail effectué. Elle indique que chaque réponse de la Municipalité va être passée en revue. Lorsque la discussion n'est pas demandée le point sera validé sans vote.
- **La Présidente du Conseil** ouvre la discussion sur l'observation 1 « Point de rencontre d'urgence (PRU) ».
- **M. Frédéric Chenevard, Président de la COGEST**, indique que ce serait bien de faire un exercice avec toute la population pour savoir si tout fonctionne correctement.
- **Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale**, indique que le point de rencontre n'est pas prévu pour toute la population. Des radios seront mises à disposition à ce point de rencontre, ainsi que de la nourriture. L'emplacement du point PRU est clairement indiqué et un rappel peut être fait si nécessaire.
- **Mme Sylviane Rey** demande comment l'information sera relayée aux nouveaux habitants.
- **Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale**, précise que l'information est faite directement par le canton, ce n'est pas prévu au niveau communal.

Résultat : la réponse de la Municipalité à l'observation 1 « Point de rencontre d'urgence (PRU) » est acceptée à l'unanimité.

- **La Présidente du Conseil** donne lecture de la réponse de la Municipalité à l'observation 2 « RH-Entreprise formatrice) » et ouvre la discussion.

La discussion n'étant pas demandée, la réponse de la Municipalité à l'observation 2 « RH-Entreprise formatrice) » est validée.

- **La Présidente du Conseil** donne lecture de la réponse de la Municipalité à l'observation 3 « Lignes de trafic régional » et ouvre ensuite la discussion.
- **Mme Béatrice Reichhart** constate que la densité dans notre commune est plus faible que sur Lausanne et Echallens. Il faudrait voir à moyen terme.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, informe qu'il faudrait une intervention au Grand Conseil et le dépôt d'une motion pour espérer un changement de zone éventuelle. Il n'y a pas d'autre possibilité.
- **Mme Frédéric Chenevard** soumet, sur le ton de l'humour, que Mme Ryf pourrait déposer cette motion comme elle est députée.

Résultat : la réponse de la Municipalité à l'observation 3 « Lignes de trafic régional » est acceptée à l'unanimité.

- **La Présidente du Conseil** donne lecture de la réponse de la Municipalité à l'observation 4 « Point des Ochettes à Oron-le-Châtel » ouvre ensuite la discussion.
- **M. André Locher** donne du point de vue suivant : à l'écoute des arguments des CFF sur les travaux à Châtillens (la route est venue après la voie CFF), il m'est venu la réflexion suivante en relation avec les travaux du Pont des Ochettes. La traversée routière du village d'Oron-le-Châtel existait bien avant la création de la voie CFF, donc la réfection du pont devrait être entièrement à la charge de ceux qui en ont créé la nécessité.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, est d'accord avec M. Locher. Il faut attendre le rapport de la DGMR et également l'étude mais personne ne veut payer. Le pont devra bien se reconstruire.
- **M. Patrick Minet** relève une erreur dans le rapport de la COGEST. Il y a le mot point à la place de pont.

Résultat : la réponse de la Municipalité à l'observation 4 « Pont des Ochettes à Oron-le-Châtel » est acceptée à l'unanimité.

- **La Présidente du Conseil**, donne lecture de la réponse de la Municipalité à l'observation 5 « Patrimoine arboré », ouvre la discussion.

La discussion n'étant pas demandée, la réponse de la Municipalité à l'observation 5 « Patrimoine arboré » est validée.

- **La Présidente du Conseil** clôt la discussion sur les réponses de la Municipalité. Elle passe la parole au Syndic au sujet de « la position de la Municipalité concernant le rapport sur le personnel communal ».
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, donne une explication générale et des comparaisons avec d'autres communes.
- **Mme Sylviane Rey** voudrait connaître la durée du CDD de l'archiviste.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, répond que l'engagement est prévu sur 2-3 ans et qu'ensuite il faudra voir les besoins et éventuellement envisager une collaboration avec d'autres communes.
- **Mme Sylviane Rey** revient sur le remplacement pour cause de maladie, d'un collaborateur de la voirie pour cause de maladie Elle voudrait des précisions sur ce remplacement.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, précise qu'il s'agit d'un sujet délicat mais le collaborateur concerné a été informé du processus de remplacement. La voirie avait besoin de renfort durant cette période de maladie.
- **Mme Fanny Meyer** salue l'engagement de personnes compétentes et la bonne collaboration dans notre commune.
- **M. Frédéric Chenevard, Président de la COGEST**, revient sur le résumé de la Municipalité en page 3. Il relève que les données ne sont pas les mêmes que celles indiquées dans le rapport de la COGEST. Le signal d'alarme était l'augmentation de 10% de la charge salariale en 4 ans.
- **La Présidente du Conseil** clôt la discussion et passe aux autres remarques générales.
- **Mme Françoise Leemann** revient sur le tableau d'engagement de la Municipalité et constate qu'il n'y a rien sur l'AIESFE alors qu'il y a 5 délégués.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, répond qu'à la page 18, il y a l'indication de cette association mais qu'effectivement il pourrait y avoir plus d'informations.
- **Mme Alessia Lorenzini**, donne lecture de son intervention ;
« Au chapitre 6.5 sur les déchets, le rapport mentionne une stabilité globale au niveau des déchets gérés par la déchèterie mais il ne présente pas les données relatives aux ordures ménagères résiduelles.

Pour avoir une vision complète, je souhaiterais connaître le tonnage exact de ces ordures résiduelles sur les 5 dernières années. Le document indique le nombre d'ouverture des conteneurs mais pas le poids total collecté.

Pourriez-vous nous communiquer ces tonnages annuels de 2021 à 2025 afin de constater l'évolution du flux de ces déchets? ».

- **Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale**, présente différents chiffres consultables sur le site internet des statistiques du canton de Vaud : pour la commune d'Oron les données sont stables : 2020 = 102kg/hab ; 2025 : 93kg/hab. Elle précise que nous sommes la seule commune de la région avec une taxe au poids.
- **M. Patrick Ernst** revient sur les sacs poubelles déposés hors des Moloks et les 16 ordonnances pénales. Il aimerait savoir pourquoi il y a si peu d'ordonnances pour autant de sacs déposés en dehors.
- **Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale**, répond que le pourcentage d'ouverture forcée des moloks est très faible. La commune fait part de pédagogie dans certains cas de dépôt des sacs poubelles à l'extérieur du Moloks.
- **M. Christophe Rebetez** salue la qualité et le travail pour faire ce rapport de gestion.
- **La Présidente du Conseil** clôt la discussion comme la parole n'est plus demandée. Elle passe au vote sur le rapport de gestion 2025.

Résultat : le Préavis 09/2026 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 10/2026 Demande pour l'ajustement du Bilan pour le passage au MCH2
--

- **La Présidente du Conseil** passe la parole au Président de la COFIN.
- **M. Michel Bovy**, Président de la commission des finances, donne lecture du rapport de sa commission.
- **La Présidente du Conseil** remercie les membres de la commission et ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, elle passe au vote sur le préavis.

Résultat : le Préavis 10/2026 est accepté à l'unanimité

Préavis 11/2026 Comptes 2025

- **La Présidente du Conseil** passe la parole au Président de la COFIN.
- **M. Michel Bovy**, Président de la commission des finances, donne lecture du rapport de sa commission.
- **La Présidente du Conseil** remercie les membres de la commission et passe en revue les comptes par ordre administratif et ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée. Elle passe la parole au Syndic.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, n'a pas de remarques particulières. Les comptes vont bien et des amortissements ont été faits. Il constate qu'il faudra être vigilant avec les différents projets en cours dans notre commune et à venir.
- **La Présidente du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée et passe au vote.

Résultat : le Préavis 11/2026 est accepté à l'unanimité.

Préavis 12/2026
Demande de crédit d'investissement pour des travaux de transformation et de réfection des locaux et des aménagements extérieurs de la garderie Liloane à Oron-la-Ville

- **La Présidente du Conseil** passe la parole aux Présidents de la commission ad hoc et de la COFIN.
- **M. Roger Crausaz**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Michel Bovy**, Président de la commission des finances, donne lecture du rapport de sa commission.
- **La Présidente du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué. Elle ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, elle passe au vote.

Résultat : le Préavis 12/2026 est accepté à l'unanimité.

Réponse au Postulat de M. Ernst
Edification de vélostations dans les gares de la commune d'Oron

- **La Présidente du Conseil** passe la parole au Syndic.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, informe que le promoteur de la Clé des Champs va participer au financement de ce projet. D'autres propositions sont encore en réflexion et plus de détails suivront. L'objectif est une mise en service pour 2027.
- **M. Patrick Ernst** intervention annexée au PV.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, informe avoir été trouver les CFF. Une vélostation sera prévue dans l'interface de la gare, mais cette dernière sera à charge de la commune, les CFF ne rentrant pas en matière financièrement. Des contacts ont été pris avec les communes de Lausanne et Epalinges. La commune d'Epalinges a la même installation que celle proposée dans la réponse de la Municipalité, mais actuellement l'occupation moyenne est de 4-5 vélos. Elle relève également que la commune n'a pas de terrain autour des gares de sa commune. Elle a demandé au canton et a reçu un formulaire de l'ATE pour une demande de subvention. Elle ajoute qu'il sera difficile de ne pas empiéter sur des places de parc.
- **La Présidente du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée et passe au vote.

Résultat : la réponse de la Municipalité au postulat de M. Ernst Edification de vélostations dans les gares de la commune d'Oron est acceptée avec 1 abstention.

Divers et propositions individuelles

- **La Présidente du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Florian Meyer** voudrait connaître l'état de situation de la traversée d'Oron-la-Ville et de la zone 30km/h.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, a pris note et va transmettre à ses successeurs.
- **M. Florian Meyer** voudrait savoir l'état de situation des zones 30km/h.

- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, indique être toujours en attente des modifications de la DGMR mais que c'est en bonne voie.
- **Mme Fanny Meyer** : donne lecture du texte suivant :
- « Au nom du groupe PS & Sympathisants, je tiens à remercier chaleureusement Anouk Hutmacher pour cette année de présidence. Chère Présidente, merci de votre engagement au sein du Bureau et de notre Conseil lors de cette dernière année de législature, qui était riche en conseils, votations et élections! Certes, tout n'a pas toujours été aisé, mais vous avez su, avec rigueur et dévouement, accompagner les membres du Conseil, nous éclairer sur certains fonctionnements et préciser certaines de nos procédures. J'espère d'ailleurs que ce travail sera poursuivi lors de la prochaine législature, afin que notre Conseil communal fonctionne de la manière la plus fluide possible, tout en continuant à suivre le cadre légal. Madame la Présidente, merci encore pour votre travail, et merci également à l'ensemble des membres du bureau ».
- **M. Florian Meyer** a été surpris de recevoir un avis à la population comme convocation pour la séance d'assermentation.
- **La Présidente du Conseil** indique que c'est la Municipalité qui établit l'ordre du jour.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, répond que les nominations ont été discutées entre partis politiques. Il est vrai que l'ordre du jour aurait pu être plus précis.
- **M. Patrick Ernst** voudrait des informations au sujet des sites pollués, sujet qui le préoccupe.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, informe que la commune a pris contact avec le canton et a reçu une procédure à suivre. Il faudrait faire des analyses mais pour l'instant la commune a d'autres priorités.
- **M. Florian Meyer** revient sur le projet LIDL et informe que la DGE n'a pas demandé d'assainissement.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, informe que la DGE n'avait pas d'exigence et qu'il s'agit d'un site pas très pollué. La solution trouvée a été de créer une protection en béton qui a amené à une immense place de parc.
- **La Présidente du Conseil**, la parole n'étant plus demandée, avant de nous rendre à l'apéro amélioré qui nous attend dehors, je vous propose que nous prenions un petit moment pour marquer la fin de la législature. Et elle passe d'abord la parole à Monsieur Olivier Sonney, notre Syndic
- **M. Olivier Sonnay Syndic** donne lecture de son discours.
- **Mme Monique Ryf et Daniel Sonnay** font un discours pour remercier l'assemblée.
- **La Présidente du Conseil** **texte** Comme je l'ai déjà dit en préambule, le conseil est pour plusieurs d'entre vous, non seulement le dernier de la législature, mais aussi le dernier tout court, quoique... avec le jeu des viennent ensuite, il y a des chances que certains reviennent finalement. Au nom du bureau, du conseil, de la municipalité, mais aussi et surtout de la population d'Oron qu'ils ont représenté durant une ou plusieurs législatures, je salue et remercie chaudement :
 Pour Bussigny sur Oron : Patricia Grossglauser, Hervé Hassler
 Pour Châtillens, : Adeline Cardinaux, Tina Zaugg, Sébastien Massard
 Pour Chesalles sur Oron : Maude Chollet, notre secrétaire suppléante émérite,
 Pour Ecoteaux : Tout le monde reste !
 Pour Essertes : Muriel Vernier
 Pour les Tavernes : Vincent Sonnay reste avec nous
 Pour les Thioleyres : Cédric Rittener, notre vice-président, Thierry Muser, Stéphanie Jubin
 Pour Oron-la-Ville : Steve Bron, Antoinette Décastel, Chrystell Frioud, Martine Meyer, Christophe Rebetez, Simon Rod, Christian Sticht
 Pour Oron-le-Chatel : Victor Agassiz, Julien Grand, Pascal Mayor
 Pour Palézieux : Lysiane Carruzzo, Quentin Carruzzo, Daniel Demieville, Sylviane Rey
 Pour Vuibroye : Cédric Rosset, Jérôme Vinay
 Un grand merci à vous. Bonne suite. Prenez soin de vous et portez-vous bien !

- **La Président du Conseil** : « J'ai gardé le meilleur pour la fin. Je devrais dire LA meilleure.

Après 17 années de travail avec et pour nous, Lorraine Bard a décidé de quitter sa fonction de secrétaire du conseil communal d'Oron. Je laisse la parole à Philippe Demierre qui, vous allez pouvoir le constater, la connaît depuis longtemps...! »

- **M. Philippe Demierre** donne lecture de son discours :

« Mme La Présidente, Mmes, MM, les Conseillères et Conseillers,

Nous sommes au printemps 2009, et suite à la démission de la titulaire actuelle, le Conseil Communal d'Oron-la-Ville est à la recherche d'un ou d'une secrétaire.

N'ayant pas trouvé de personne intéressée à l'interne du Conseil, une annonce est publiée à l'externe afin de trouver la bonne personne.

Nous recevons un dossier de candidature de la part de Mlle Lorraine Peter, habitante de Chesalles sur Oron.

Suite à un entretien avec M. Alain Maibach et moi-même, respectivement vice Président et Président du Conseil, nous sommes convaincus que Mlle Peter a le bon profil pour ce poste.

Ce n'est pas son expérience de la politique communale qui a été déterminante, mais plutôt sa personnalité, sa motivation et son expérience au sein de comité dans le cadre d'organisation de fêtes des jeunesses campagnardes.

Lors de la séance du Conseil Communal d'Oron-la-Ville du 15 juin 2009, Mlle Lorraine Peter est élue secrétaire du Conseil par acclamation.

17 ans et 1 jour plus tard, c'est évident, chère Lorraine, que tu avais le bon profil pour ce poste.

En effet, ton engagement, ta disponibilité, ton efficacité et ta capacité à t'adapter aux changements, tous ces éléments t'ont permis de répondre pleinement aux hautes exigences de ce poste.

Tout au long de ces 17 années, tu as évidemment vu défilé beaucoup de Présidents-Présidente, scrutateurs, Conseillers-Conseillères et j'en passe...

Tu as aussi vécu la fusion de la nouvelle Commune d'Oron, la mise en place du système proportionnel au sein du Conseil Communal avec comme conséquences l'introduction des partis. Malgré tous ces changements, tu as su t'adapter et rester efficace.

17 années comme secrétaire du Conseil, je n'ai pas fait de calculs précis, je vous laisse à vos caleulettes, Mesdames, Messieurs les Conseillers, mais c'est effectivement beaucoup de séances du Conseil, donc de PV à rédiger, de séances du bureau, d'envois de convocations et aussi beaucoup de participation au bureau de dépouillement lors des différentes élections et votations.

Chère Lorraine,

je voudrais te dire un GRAND MERCI pour tout ce travail effectué. Je me permets de le faire au nom de l'ensemble des nombreuses personnes que tu as côtoyées durant toutes ces années.

Je souhaiterais te remettre un document que j'ai retrouvé dans les archives de la Commune d'Oron-la-Ville, document qui date du 15 juin 2009. Je te laisse deviner de quel document il s'agit !

Document : 1er PV de Lorraine Bard : séance du Conseil Communal d'Oron-la-Ville du lundi 15 juin 2009 ».

- **La Présidente du Conseil** remercie les membres du Conseil d'être venus à cette dernière séance et invite l'assemblée à venir partager un apéritif dînatoire à l'extérieur.

La séance est levée à 22h05

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 23 juin 2026

Au nom du Conseil communal

La Présidente	La Secrétaire
	
Anouk Hutmacher	Lorraine Bard

Hommages à Monique Ryf et Daniel Sonnay – Fin de législature – Conseil communal

Madame la Présidente, Chers membres du Conseil,

L'heure est aux remerciements et à la reconnaissance mérités que nous devons à Monique et Daniel. Mais ce moment s'accompagne aussi de profondes pensées pour notre collègue Thierry, dont l'absence laisse un vide que nous avons ressenti ces derniers mois et ce soir, plus particulièrement encore. Lors de la journée de l'UCV samedi, en présence de 500 participants à l'Assemblée générales des délégués de l'ensemble des communes vaudoises, un hommage émouvant lui a été rendu.

Son départ montre à quel point des législatures peuvent être ponctuées de moments si différents, et dans l'extrême, être marquées par de si tristes et tragiques événements.

Ce soir, une autre page se tourne, celle de la législature qui s'achève.

Le 30 juin prochain, le train de la législature 2021–2026 effectuera son dernier arrêt en gare d'Oron. Certains membres du Conseil descendront, d'autres monteront à bord.

Dans le wagon de la Municipalité, Monique et Daniel, eux, laisseront leur place, leur siège à la fenêtre à de nouveaux élus qui poursuivront le trajet.

Puis, le train repartira vers la destination 2031. Il poursuivra sa route vers de nouveaux projets, de nouveaux défis et de nouvelles ambitions pour nous tous. Mais celles et ceux qui descendront du train laisseront à eux, à leurs collègues, à Oron et à la région, des souvenirs, mais pas que, laisseront aussi des traces, de l'ADN sur de nombreux projets qu'ils ont menés à bien !

Monique et Daniel verront ce train partir, avec bien-sûr de la nostalgie, et échangeront encore un peu sur le quai avant de poursuivre leur vie, tous deux soulagés en voyant leur agenda un peu moins rempli. Monique dira peut-être à Daniel qu'il avait un caractère fort et franc et que son engagement sur le terrain, son côté pratique a servi la Municipalité et fait avancer de nombreux dossiers.

Ce à quoi Daniel lui répondra certainement : « Mais Monique, toi aussi tu avais un caractère fort et franc. Et si j'ai souvent apporté le regard du terrain et de l'entrepreneur, tu as apporté, toi, celui de la réflexion, de l'expérience politique et de la rigueur institutionnelle ». Daniel lui reconnaîtra même certainement sa connaissance des lois et des règlements qui souvent a été précieuse.

Eh oui, si Monique est au Grand Conseil pour écrire les lois, avoue Daniel que parfois tu as de la peine à les lire. Il suffit, dans une fête, de chanter l'hymne vaudois à tes côtés pour que l'amour des lois qu'un passage évoque, se transforme en l'Amour du Bois !

Malgré leur différentes manières de travailler au sein de la Municipalité, nous devons reconnaître que leurs forts caractères aux deux a servi la cause de la Commune et est nécessaire dans de telles fonctions. Si les débats étaient parfois animés, les convictions

toujours bien affirmées et les avis parfois divergents, le respect mutuel et la collégialité ont toujours prévalu.

Monique, 4.5 ans au service de l'exécutif d'Oron et immédiatement dans le bain, avec des dossiers que tu as parfaitement menés ou fait aboutir comme la Casa, ou alors préparé à transmettre aux suivants, comme le long et complexe dossier de la future gare CFF et de l'interface de Palézieux. Sans parler du dicastère de l'école qui avec 900 élèves dans notre établissement n'est pas simple.

Quelle ascension, peu après ton arrivée à Oron, tu arrives au Conseil communal et peu après tu rejoins déjà l'équipe de la Municipalité. Cet étonnant et rapide parcours a mis en avant tes compétences et nous a permis de te connaître, de t'apprécier et de découvrir en toi la volonté du travail bien fait et abouti.

Pour Daniel, c'est une plus longue aventure à Oron qui s'achèvera à la fin du mois. Elu directement Syndic, il y a 29 ans aux Tavernes, tu as vite compris que le destin et l'avenir d'une région ne se prépare pas à une petite échelle dans chaque commune. Ton idée visionnaire d'une commune fusionnée aura marqué à tout jamais l'histoire de notre région. Grâce à ta détermination, dix communes ont d'abord uni leurs destinées en 2012, avant qu'Essertes nous rejoigne à son tour en 2022.

Avant, 53 municipaux et Syndics devaient débattre de certains projets, et convaincre 200 à 300 conseillères et conseillers de les accepter.

Aujourd'hui, grâce à toi, 7 membres de l'exécutif et 65 représentants de la population d'Oron peuvent concentrer leur efforts pour dynamiser les projets. Et pas que ! L'écoute du Canton à notre égard a été très largement renforcée, et question finances et péréquation, la Commune d'Oron est largement bénéficiaire par rapport à 11 communes si elles étaient restées indépendantes.

Pour Monique et Daniel, au-delà des années de services, c'est l'engagement au quotidien que je souhaite relever également. C'est bien joli les séances du mercredi, les séances du Conseil, les représentations et participations à des fêtes. Mais relevons aussi tout le reste, ce que l'on ne voit pas, des heures de téléphone, des préparations de dossiers, les rdv en interne avec les services, ou les séances à l'extérieur, avec les habitants, les sociétés, etc.

A cela s'ajoutent des valeurs immatérielles, mais bien présentes en vous, comme la disponibilité, le sens du devoir, la capacité à encaisser parfois des coups et des critiques, la patience et la connaissance du terrain. Bref, toutes ces valeurs qui peuvent se résumer simplement en disant à quel point vous vous êtes investis avec conviction pour votre Commune d'Oron.

Alors, malgré une belle équipe qui se profile dès le 1er juillet à la Municipalité, les souvenirs de nos collaborations resteront durablement ancrés dans nos esprits et nous reparlerons souvent de Monique et Daniel. Que de souvenirs !

Et comme on parle souvenir, je leur ai préparé, ainsi qu'à mes autres collègues, un petit cadeau personnel que je leur remettrai mercredi, un album Ifolor avec une photo par semaine, que j'ai choisie depuis le début de la législature, pour ouvrir chaque séance de municipalité.

Vous vous souviendrez alors de Monique animant par exemple le Forum des jeunes ou de Daniel, venu à la séance de Municipalité avec son immense Saint-Bernard dont il avait la garde un mercredi matin !

Chers Conseillères et Conseillers, en primeur, car je viens de les recevoir, et par totale transparence entre l'exécutif et le législatif, je vous ai pris un exemplaire que vous pourrez consulter après le Conseil et ainsi découvrir pas moins de 230 photos inédites !

A l'heure de conclure cette législature, je tiens à remercier également très chaleureusement au nom de la Municipalité, vous tous, membres du Conseil, ainsi que son bureau et celles et ceux qui à la Présidence se sont succédés, merci également à notre très consciencieuse et compétente secrétaire du Conseil, je tiens aussi à remercier nos chefs de services et l'ensemble du personnel communal pour le remarquable travail effectué chaque jour, nous permettant d'accomplir notre devoir avec un énorme plaisir et de répondre à de nombreux défis, inimaginables sans vous.

Je remercie toutes celles et ceux qui font qu'Oron va bien et à mes collègues qui poursuivent l'aventure, Romain, Eric et Anne-Cécile, je vous dis également un très grand merci et je suis sûr que nous aurons beaucoup de plaisir et de motivation pour la suite.

Avant de conclure et de remettre un petit cadeau à Monique et à Daniel, je salue la présence, à la galerie de Clairemonde et Lulu qui nous ont préparé une agape que l'on partagera ensemble à l'issue de ce Conseil. Agape à laquelle sont bien entendu également conviés les journalistes et auditeurs présents ce soir.

J'invite maintenant Monique et Daniel à se déplacer devant les tables afin qu'Eric, Romain et Anne-Cécile puissent leur remettre un petit présent ainsi qu'un bouquet de fleurs.

Daniel, je sais que tu aurais sans doute préféré une bonne bouteille... mais par respect pour l'égalité entre femmes et hommes, ce principe que tu as appris à défendre avec conviction ces cinq dernières années, eh oui, nous avons opté pour le bouquet à vous deux !

Monique, Daniel, merci pour votre engagement, votre disponibilité et tout ce que vous avez apporté à notre commune.

Au nom de la Municipalité, du Conseil communal et de la population d'Oron, nous vous souhaitons le meilleur pour la suite de votre voyage. Merci et Bravo à vous !

Réflexions de Patrick Ernst au sujet de la réponse de la municipalité au postulat des Vélostations à Palézieux gare

Réponse de la municipalité du 5 mai 2026, suite au postulat déposé le 24 mars 2025 par Patrick Ernst pour le groupe des Vert.e.s d’Oron

La loi sur les voies cyclables, la LVC qui est rentrée en vigueur en 2024, demande aux cantons de planifier, puis ensuite aux communes de mettre en œuvre des itinéraires cyclables. Et dans les itinéraires cyclables, il y a y compris le stationnement des vélos dans les gares. La commune y contribue en renforçant le stationnement par un vélostation sécurisé en gare de Palézieux. Toutefois, plusieurs questions se posent à la réponse de la municipalité du 5 mai 2026, suite au postulat déposé le 24 mars par Patrick Ernst pour le groupe des Verts d’Oron.

Choix d’un modèle de la box

Le choix de la commune d’Oron pour un modèle de box est problématique. Non seulement il semble être la propriété de la commune, étant donné que c’est la commune qui engage le projet le long de la route de la gare, alors que les CFF/TPF commencent gentiment à être un peu plus proactifs sur le domaine du stationnement sécurisé en gare. Pour rappel, comme le mentionnait le postulat, les CFF ont lancé un appel d’offres pour un modèle de box sécurisé et c'est l'entreprise Velopa à Spreitenbach, qui a gagné l'appel d'offres. Velopa est en train de mettre en place des modules de box sécurisés très fonctionnels et économiques pour des communes qui ont envie de vélostations où il peut y avoir 50, 100 ou 150 places. Le module choisi par les CFF dans le cadre de cet appel d’offres est très performant, bien conçu et surtout très économique, puisqu’il revient à environ CHF 2000.- à CHF 2500.- par vélo, contrairement à la proposition de la municipalité qui revient à environ CHF 5000.- par vélo. Dans la proposition de la commune d’Oron, le projet prévoit 18 places de vélos pour un montant global de CHF 90000.-, sans les aménagements techniques. Le modèle choisi par la commune et présent sur la commune d’Epalinges est mal connu et ce serait très utile de voir comment il est aménagé à l’intérieur pour savoir s’il peut accueillir des vélos électriques qui prennent toujours plus de place et devraient vite remplir l’offre proposée au vu de la configuration géographique des 11 communes. Dans le modèle proposé le stationnement double étage n'est pas du tout adéquat pour les vélos électriques. Par contre, le système d’accès Velocity est grandement recommandé et représente près de 65 % des vélostations en Suisse. Cela permet une bonne uniformisation des systèmes d'accès en Suisse, car cela fonctionne sur une application reliée au SwissPass.

Financement par les CFF

Dans le projet, il n’est pas fait mention de financement avec les CFF/TPF, puisqu’il est proposé de l’assurer en partie par les promoteurs du quartier de la la Clé des Champs. Il serait préférable dans le cas de la gare de Palézieux d’utiliser un bien-fonds situé sur le site des CFF pour ne pas supprimer des places de parcs aux alentours de la gare, ce qui serait mal vu des usagers de la gare en voiture. Le stationnement actuel des vélos pourrait parfaitement accueillir une structure de stationnement sécurisée pour étoffer l’offre actuelle, et ceci dans le prolongement de ce qui existe déjà le long de la voie, en prévoyant un modèle de stationnement sur deux étages avec un accès plus ouvert directement depuis la route, afin d’améliorer l’accès actuel vraiment trop étroit, surtout depuis la pose d’une génératrice pour les besoins des CFF.

Nous joignons à la présente réponse un guide des CFF pour la planification de vélostations dans les communes. Dans ce guide, il y a un tableau avec les prix par place, bien plus économique que la solution proposée par la municipalité.

Le financement des vélostations dans les communes peut aller jusqu'à 50 % avec une participation des CFF. Et en général, les CFF mettent gratuitement à disposition le bien-fonds nécessaire sur un site central comme Palézieux, d’autant plus que le dernier kilomètre dans le contexte de Palézieux sera largement favorisé pour une commune avec 11 communes situées à 2 kilomètres. Le cofinancement prévoit une participation à hauteur de 50% au maximum des coûts d’investissement pour une utilisation par les clientes et clients du rail ou des commerces en gare: le soutien financier concerne exclusivement les emplacements pour deux-roues utilisés par les clientes et clients du rail. Il semble qu’une directive de l'Office fédéral des transports, actuellement en consultation, prévoit dans la pratique que 50 % du stationnement vélo peut être financé par le FIF, le Fonds d'infrastructures ferroviaires. Ce serait vraiment dommage, surtout pour une gare comme Palézieux, qui est assez centrale, que la commune passe à côté de ce financement. Toutes ces propositions de subventionnement (CFF, canton) sont cumulables.

Contacts pour aller plus loin

Provélo Suisse se tient volontiers à disposition des autorités de la commune pour des conseils.

Marie Métrailler

Secrétaire générale Forum vélostations et bikesharing Suisse

PRO VELO Suisse | Birkenweg 61 | 3013 Bern

Tel. 031 318 54 17 (direct) I Tel. 031 318 54 11 (centrale)

CFF - Il est également possible d'adresser une demande:

elm@sbb.ch ou "Colette Manella" <colette.manella@sbb.ch>

Pour consulter la fiche pratique B+ R & P+ R de l'ARE (Fédéral)

[Publication](#)

Soutien du canton Vaud au P+R et B+R

EMPD 2 : propose un deuxième crédit cadre de CHF 23.9 millions, en vigueur dès le 1er mai 2026 ► Ces décrets permettent à l'État de subventionner à hauteur de 50% des projets d'aménagement des interfaces de transport de voyageurs reconnues d'intérêt cantonal (études et travaux).

Présentation PPT de la politique de subvention : [Diapositive 1](#)

Décision : [Séance du mardi 24 août 2010](#)

Autres infos sur le canton de VAUD

[2026 SV Standards aménagement cyclable brochure.pdf](#)

[Stratégie vélo 2035 brochure.pdf](#)

Documentations

[Vélostations – Forum Velostations Suisse](#)

[Stationnement vélo – Forum Velostations Suisse](#)

[Guide velostations FRANCAIS screen.pdf](#)

Contacts / mandataire

"Virginie Kauffmann" <virginie.kauffmann@geografe.ch> [Geografe – Mobilité & durabilité](#)

Patrick Ernst

Ecoteaux, le 18 juin 2026